



ADEPALE

## DOSSIER DE PRESSE

Paris, le 29 novembre 2023

### ÉTUDE EXCLUSIVE ROLAND BERGER POUR L'ADEPALE LES ETI ET PME FRANÇAISES AU CŒUR DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE : LES 10 PROPOSITIONS DE L'ADEPALE POUR ACCÉLÉRER LEURS TRANSFORMATIONS ET ASSURER LEUR COMPÉTITIVITÉ AU SERVICE DE L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS

Les enjeux de souveraineté alimentaire et industrielle et de croissance des PME et ETI sont au cœur de l'actualité. Le Gouvernement a d'ailleurs lancé ces derniers jours le programme « ETIncelles » ainsi qu'une réflexion d'ampleur intitulée « Horizon Agroalimentaire 2040 ». Dans ce contexte, le rôle majeur des PME et ETI françaises de l'alimentation est confirmé par une récente étude exclusive, menée par le cabinet de conseil stratégique Roland Berger.

Ces entreprises sont 3 000 en France et contribuent à hauteur de 64 % des emplois du secteur agroalimentaire et 57 % de son chiffre d'affaires. Elles transforment plus de 50 % des productions agricoles et aquatiques françaises. Au cœur des territoires, elles emploient 286 000 collaborateurs qui vivent à proximité des sites de transformation et contribuent à la vie locale. Elles représentent 112 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Aujourd'hui, alors que le covid a rappelé à tous l'impératif de la souveraineté alimentaire, l'étude réalisée par le cabinet Roland Berger met en lumière les nouveaux enjeux qui attendent les PME et ETI françaises de l'alimentation. Les derniers aléas climatiques ainsi que le conflit en Ukraine ont pour leur part démontré les risques grandissants qui pèsent sur leurs chaînes d'approvisionnement. Bien d'autres contraintes s'ajoutent à ce contexte : pressions de la grande distribution et de la restauration sur leurs marges, image attaquée, capacités financières réduites par rapport aux grands groupes, difficultés de recrutements, adaptation au changement climatique... Autant d'obstacles qui entravent leurs capacités à tenir leur rôle moteur dans la souveraineté alimentaire et industrielle du pays ainsi qu'à assumer les transitions alimentaires, environnementales et sociales.

C'est pourquoi l'ADEPALE, association dont la mission est la défense des PME et ETI françaises de l'alimentation, a tiré de cette analyse une série de 10 mesures phares afin de leur fournir un accompagnement efficace, passant par une forte mobilisation collective et un accompagnement public mieux calibré. Parmi les premières mesures, l'ADEPALE appelle le Gouvernement à dédier le prochain Conseil National de l'Industrie aux enjeux de décarbonation des PME et ETI et à la mise en place de fonds permettant de soutenir les investissements nécessaires aux transitions écologiques et numériques du secteur.

## **PME et ETI françaises de l'alimentation : un rôle essentiel pour assurer l'alimentation des Français**

Le rapport Berger met en lumière le rôle essentiel des PME et ETI françaises de l'alimentation dans l'économie nationale et la vitalité des territoires. Déterminées à rester ancrées dans le tissu économique local, leurs activités contribuent directement et indirectement aux ressources de plus de 600 000 foyers en France, soit deux fois plus que le secteur automobile. Elles représentent environ 10 % de la puissance industrielle nationale. Leur rôle est primordial dans la transformation et la valorisation des produits issus de l'agriculture, de l'aquaculture et de la pêche en France. Au-delà, elles s'engagent dans des partenariats durables avec les producteurs, visant à structurer les filières et à répondre aux exigences croissantes des consommateurs en termes de traçabilité, de qualité et de pratiques durables.

## **Fers de lance des transitions écologiques et alimentaires**

Les PME et ETI de l'alimentation sont également à l'avant-garde de la transition alimentaire et s'impliquent dans la transition écologique et énergétique. Engagées pour adapter leurs productions aux nouvelles exigences des consommateurs (praticité, diversification des sources de protéines, amélioration nutritionnelle...), elles ont notamment été précurseurs dans l'adoption du Nutri-Score. Elles participent également, à leur échelle, au mouvement de fonds pour la transition écologique et énergétique, avec de nombreuses initiatives en faveur de la décarbonation, de la préservation de la ressource en eau, de la réduction, du réemploi ou du recyclage (3R) des emballages... Implantées dans les territoires, elles sont actrices de la souveraineté alimentaire du pays.

## **Un dynamisme entravé par de nombreux obstacles**

Si les conclusions du cabinet Berger confirment le rôle des PME et ETI françaises de l'alimentation dans la souveraineté et les transitions alimentaires en France, elles montrent également que des obstacles entravent leur développement, menacent leur compétitivité et la souveraineté alimentaire. Ces entreprises de tailles restreintes ont généralement un endettement plus élevé que les grands groupes et un accès limité au capital. Malgré des taux d'investissement supérieurs aux grandes entreprises, elles peinent à s'autofinancer, ce qui les empêche de rivaliser sur le plan technique et technologique. En difficultés face aux défis de décarbonation, de digitalisation et de modernisation de leur appareil productif, elles doivent faire face à 15 milliards d'euros de besoins d'investissements supplémentaires d'ici 2050 pour répondre aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone. Parallèlement, elles sont confrontées à un déficit d'attractivité croissant de leurs métiers. De plus, alors que leur part dans la production européenne d'aliments transformés a diminué, les PME et ETI de l'alimentation ont du mal à préserver leurs marges, notamment en raison du déséquilibre du rapport de force avec la grande distribution. Enfin, les politiques publiques actuelles présentent des lacunes dans leur adaptation à leurs besoins et contraintes spécifiques, rendant parfois complexe et difficile l'accès aux soutiens disponibles.

## Les 10 propositions pour redynamiser les ETI et PME françaises de l'alimentation

Ces défis soulignent l'importance de soutenir ces entreprises pour assurer leur développement et contribuer à la pérennité du secteur agroalimentaire français.

1. **Gouvernance et pilotage dédiés** : renforcement de la représentation des PME et ETI au sein des instances de gouvernance (Comité Stratégique de Filière, Conseil National de l'Industrie). Le prochain Conseil National de l'Industrie doit être dédié aux enjeux de décarbonation et d'investissement des PME et ETI.
2. **Concrétisation du fonds public/privé IAA** : annoncé par le Gouvernement, le plan de soutien aux industries agroalimentaires doit être opérationnalisé pour financer les transitions des PME/ETI de l'alimentation.
3. **Création d'un fonds de soutien à la décarbonation** : 200 millions d'euros sur 3 ans pour les PME et ETI alimentaires afin d'amorcer la relance des investissements estimés à 15 milliards d'euros d'ici 2050
4. **Élaboration d'une liste « French Food PME / ETI »** : sélection de PME/ETI de l'IAA pour renforcer leur visibilité et attirer les investissements sur le modèle de la French Tech (Next40, GreenTech, AgriTech)
5. **Simplification des guichets d'aide** et adaptation des taux de subventions selon les capacités d'investissement des différents secteurs.
6. **Régionalisation du Plan France 2030** : renforcement du rôle d'accompagnement des régions pour les PME/ETI de l'IAA.
7. **Adapter et développer les compétences aux transitions écologiques et numériques** et pourvoir aux besoins de main-d'œuvre des entreprises
8. **Renforcement de la coopération entre PME/ETI, recherche scientifique et enseignement supérieur** : lancement de plateformes de recherche et d'innovation pour répondre aux enjeux de la transition alimentaire.
9. **Partage d'expérience sur l'innovation aux transitions** : faciliter l'accès aux aides publiques et le partage d'expériences entre ETI et PME.
10. **Actualisation des seuils caractérisant les PME** : réviser les seuils de définition des catégories d'entreprises au niveau européen pour intégrer l'inflation.

*À propos de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.*

*Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 57 % du chiffre d'affaires (112 milliards d'euros) et 64% de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs. [www.adepale.org](http://www.adepale.org)*

# Sommaire

[RAPPORT BERGER]

## **LES PME ET ETI FRANÇAISES DE L'ALIMENTATION : LEUR RÔLE DÉTERMINANT DANS L'ACCÉLÉRATION DES TRANSITIONS MIS À RUDE ÉPREUVE**

- PME et ETI françaises de l'alimentation : un rôle clé dans la vitalité du pays
- L'avancée des PME et ETI de l'alimentation confrontée à de nombreux obstacles

p.6

p.9

[MESURES]

## **PME ET ETI FRANÇAISES DE L'ALIMENTATION : LES 10 PROPOSITIONS DE L'ADEPALE POUR RENFORCER LEUR COMPÉTITIVITÉ ET ACCÉLÉRER LES TRANSITIONS**

p.12

[EN SAVOIR PLUS]

## **L'ADEPALE : LA VOIX DES PME ET ETI FRANÇAISES DE L'ALIMENTATION**

p.17

# Rapport Berger

## Les PME et ETI françaises de l'alimentation : leur rôle déterminant dans l'accélération des transitions mis à rude épreuve

Étude de septembre 2023 menée par le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger pour l'ADEPALE, à partir d'analyses ciblées et plus d'une vingtaine d'entretiens avec des membres de l'ADEPALE, directeurs de centres techniques et experts.



# PME ET ETI FRANÇAISES DE L'ALIMENTATION : UN RÔLE CLÉ DANS LA VITALITÉ DU PAYS

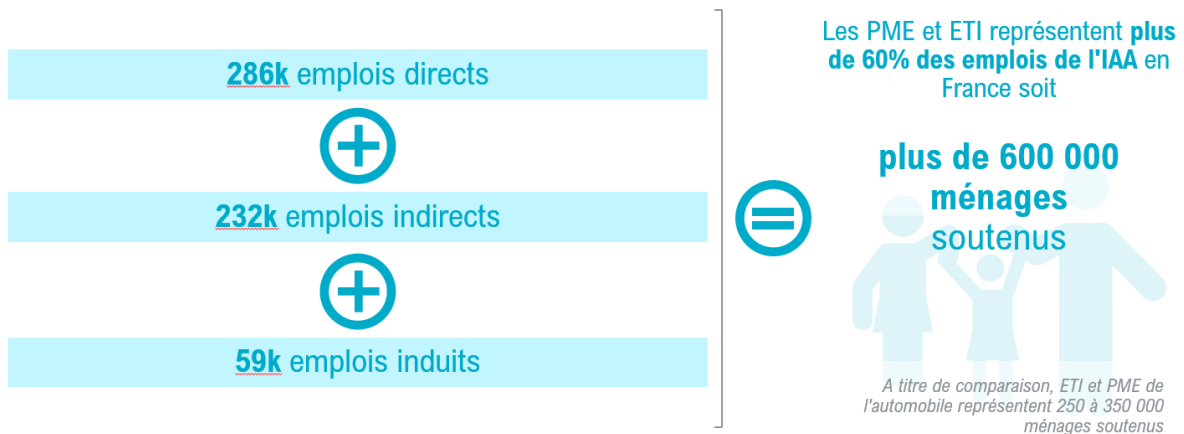
## La majorité du secteur agro-alimentaire français constituée de PME et ETI

Réparties sur l'ensemble du pays, les 3 000 PME et ETI françaises de l'alimentation ont un rôle moteur pour l'emploi national et la vitalité des territoires. Leur maillage garantit une participation clé à l'échelle économique, mais aussi sociale, renforçant le dynamisme local par la création d'opportunités d'emplois et le maintien du dynamisme des régions.

Elles emploient directement 286 000 salariés, souvent au plus près des zones agricoles, dans les zones rurales. À ces emplois directs, s'ajoutent 232 000 emplois indirects et 59 000 emplois induits. Leurs activités contribuent ainsi aux ressources de plus de 600 000 foyers en France. Ce soutien à l'emploi est d'autant plus significatif lorsqu'il est comparé au secteur de l'industrie automobile, où les PME et ETI contribuent deux fois moins à l'emploi.

Avec un chiffre d'affaires de 112 milliards d'euros, l'impact des PME et ETI françaises de l'alimentation est économiquement considérable pour le pays. Elles constituent plus de la moitié du secteur agro-alimentaire français : 57 % du chiffre d'affaires, 59 % de la valeur ajoutée et 64 % de l'emploi. Elles représentent environ 10 % de la puissance industrielle nationale.

Emplois directs, indirects et induits générés par les PME et ETI de l'IAA [milliers d'emplois]



Source : Insee – Esane, Comptabilité Nationale, Etude Quadrat, Roland Berger

Roland Berger



## Les transformateurs français au cœur de la valorisation des filières agricoles françaises

Les PME et ETI de l'alimentation jouent un rôle primordial dans la transformation et la valorisation des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche en France. Elles transforment en effet près de la moitié de la production nationale (40 à 50 %).

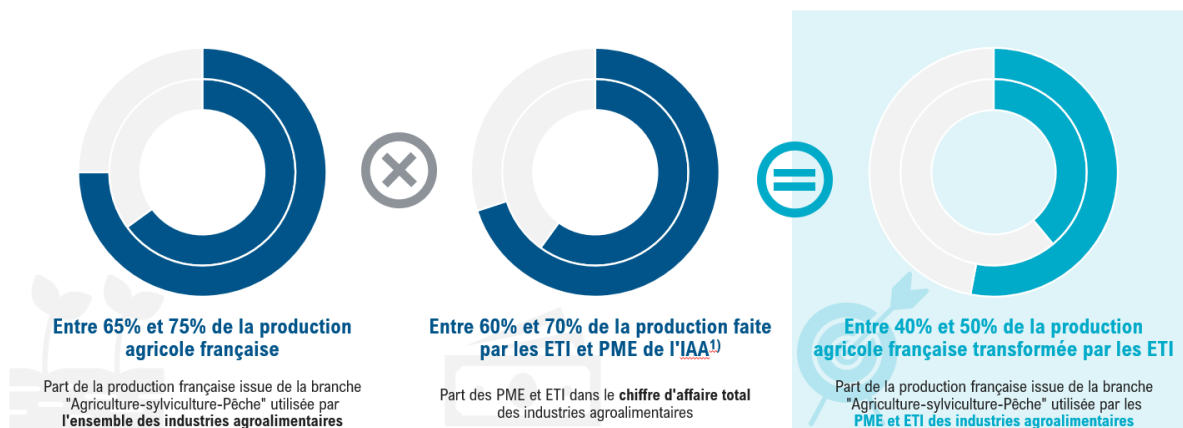
Au-delà de la transformation des matières premières en produits finis, elles s'engagent dans des partenariats durables avec les producteurs. Une collaboration qui s'illustre par diverses initiatives visant à structurer les filières. La contractualisation, par exemple, assure une certaine stabilité et prévisibilité pour les producteurs, leur assurant débouchés et tarifs prédéfinis pour leurs produits.



L'accompagnement technique et agronomique fourni par les PME et ETI est également un levier important pour l'amélioration de la qualité et la pérennité des productions. Ces démarches collectives permettent de répondre aux exigences croissantes des consommateurs en termes de traçabilité, de qualité et de pratiques durables.

La force de ces liens tissés entre transformateurs et producteurs est donc un atout considérable pour l'économie agricole française. Elle renforce la compétitivité des filières sur le marché national et international, tout en soutenant l'innovation et la transition vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

Part de la production agricole française transformée par les PME et ETI de l'IAA françaises



➔ **Création de valeur en France et à l'international, rapatriement de valeur ajoutée en France**

<sup>1)</sup> Hors vins et spiritueux  
Source : INSEE (tableau des entrées et sorties 2019), Roland Berger

## Des entreprises responsables et engagées

Dans un monde où l'indépendance industrielle et alimentaire est de plus en plus stratégique, les PME et ETI de l'industrie agroalimentaire française s'affirment comme des acteurs clés des transitions alimentaire, écologique, énergétique, et de la souveraineté nationale.

Les PME et ETI de l'alimentation sont notamment à l'avant-garde d'un mouvement déjà en marche : la **transition alimentaire**. Elles incarnent l'adaptation aux nouvelles exigences des consommateurs : naturalité, transparence, praticité, diversification des sources de protéines et améliorations nutritionnelles. Un exemple marquant est leur rôle précurseur dans l'adoption du Nutri-Score, étiquetage facilitant la compréhension des qualités nutritionnelles des produits. Dès 2017, sur 33 entreprises engagées pour le Nutri-Score, 27 étaient des PME ou des ETI, soit plus de 8 sur 10.

De plus, ces entreprises ne se limitent pas à répondre aux attentes alimentaires. Elles s'impliquent également dans la **transition écologique et énergétique**. La décarbonation, la sobriété en matière de consommation d'énergie, de transports, d'utilisation d'eau, ainsi que la maîtrise des effluents, sont autant d'exemples de leur engagement. Depuis 2005, elles ont en particulier réussi à réduire leur consommation d'énergie à un rythme d'environ 1 % par an, témoignant d'une recherche constante d'efficacité.

Malgré les défis économiques, notamment les coûts élevés, les PME et ETI de l'alimentation restent ancrées dans le tissu économique local. Leur structure souvent patrimoniale ou familiale renforce leur implantation dans les territoires français et leur résilience face aux fluctuations du marché mondial. Ce maintien des outils de transformation en France est une condition sine qua non pour assurer la **souveraineté alimentaire**.





# L'AVANCÉE DES PME ET ETI DE L'ALIMENTATION CONFRONTÉE À DE NOMBREUX OBSTACLES

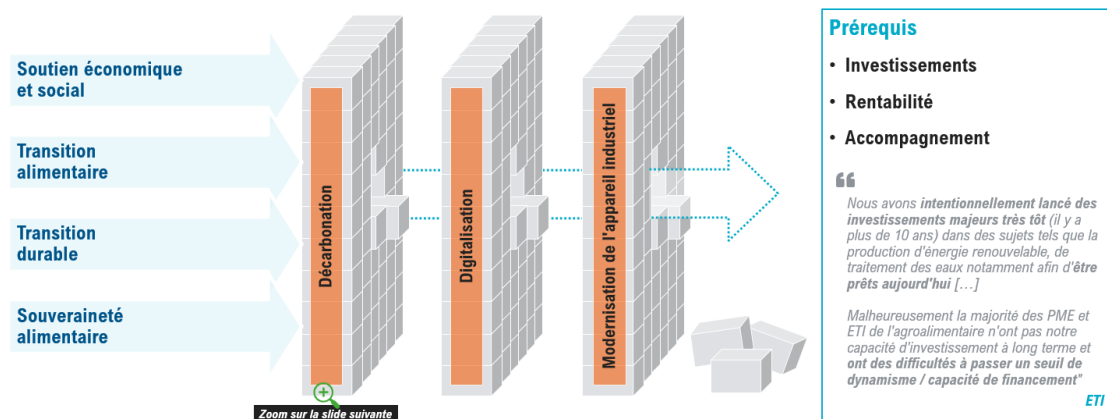
Alors que les petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les entreprises de taille intermédiaire (ETI) de l'industrie agroalimentaire (IAA) sont au cœur des enjeux de souveraineté et de transitions, elles se heurtent à divers obstacles qui ralentissent leur évolution et menacent leur compétitivité.

## Un « mur d'investissements » : 15 milliards d'ici 2050 pour la décarbonation

Les PME et ETI de l'industrie agroalimentaire sont confrontées à des défis importants en matière de décarbonation, de digitalisation et de modernisation de leur appareil productif. Pour répondre aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone, ces entreprises devront tripler leurs investissements actuels, représentant un montant considérable de 10 à 15 milliards d'euros à prévoir entre 2023 et 2050.

Parallèlement, la nécessité de s'adapter aux avancées technologiques et de moderniser leurs équipements industriels représente un défi supplémentaire pour ces PME et ETI. Moins rentables que les grandes entreprises, elles sont en effet plus vulnérables au vieillissement de leur appareil industriel.

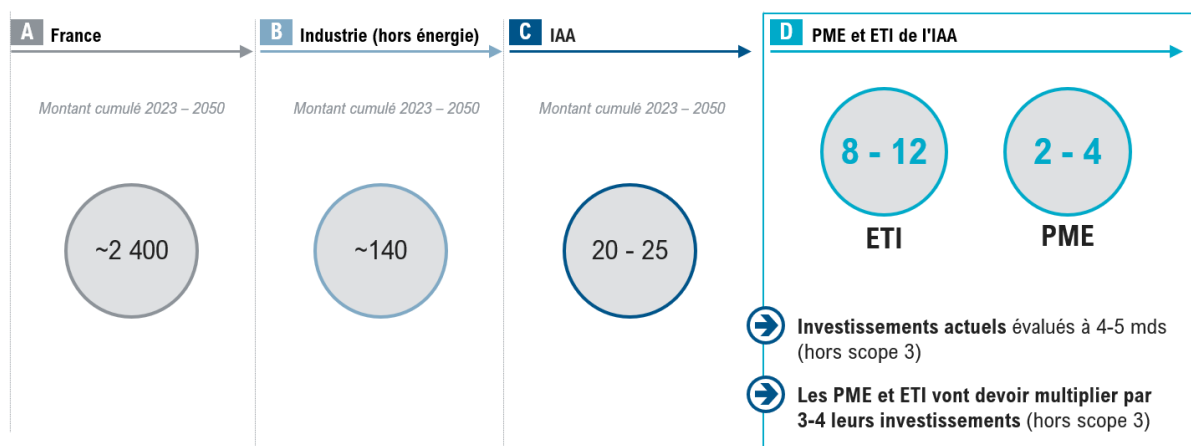
"Murs d'investissement" à venir



Sources : entretiens, Roland Berger

Roland Berger

Investissements **supplémentaires** nécessaires pour la décarbonation de l'IAA [Montant cumulé 2023 – 2050; EUR mds]



Sources : [Rexcode](#) "Enjeux économiques de la décarbonation en France: une évaluation des investissements nécessaires", SNBC, Roland Berger

Roland Berger |

## Des moyens de financements restreints

Les PME et ETI de l'alimentation font face à des défis financiers majeurs, se retrouvant plus endettées que les grands groupes, avec un taux d'endettement de 2 à 3 points supérieurs.

De plus, elles ont un accès plus limité au capital, avec un ratio de levier financier inférieur de 10 % aux grandes entreprises.

Malgré des taux d'investissement plus élevés que les grands groupes, ces PME et ETI peinent à s'autofinancer, leur taux d'autofinancement étant de 2,5 à 5 fois inférieur à celui des grandes entreprises. Un écart qui s'est accru ces dernières années.

Dépendant d'un nombre limité de sources de financement, ces entreprises ont du mal à atteindre des masses critiques, les empêchant ainsi de rivaliser sur le plan technique et technologique avec les grandes entreprises.

## Un défaut d'attractivité des métiers de la transformation alimentaire

Recruter est devenu un défi de taille pour les entreprises de l'alimentation, exacerbé par une tendance historique qui s'est intensifiée suite aux récentes crises. En 2023, cette problématique est devenue prioritaire pour les ETI et PME de l'alimentation puisque 62 % des projets de recrutement dans le secteur sont qualifiés de « difficiles », soit près du double par rapport à 2014 (32 %).

Les raisons de ces difficultés sont multiples. Les horaires étendus, le manque de flexibilité, le déficit d'image, ainsi qu'une rémunération parfois jugée moins attractive que dans d'autres secteurs représentent autant de freins aux vocations. Ces obstacles ont contribué à forger un environnement où attirer et retenir les talents devient un exercice complexe pour les acteurs de l'alimentation en France.



## Un environnement de marché défavorable

La France voit sa part dans la production européenne d'aliments transformés décliner. Depuis 2010, la production des entreprises alimentaires françaises a été moins dynamique que celle de ses concurrents européens, entraînant une diminution de sa part dans la production européenne d'aliments transformés (passant de 18,1 % en 2011 à 17,4 % en 2018).

De plus, les PME et ETI de l'alimentation ont du mal à préserver leurs marges, étant dans l'impossibilité de répercuter les hausses de coûts de production à leurs clients. L'excédent brut d'exploitation des acteurs de l'industrie agro-alimentaire, qui caractérise la rentabilité, est celui qui a le moins progressé de tous les acteurs de la chaîne alimentaire (commerce et agriculture) entre 2019 et 2022.

Cette situation est aggravée par le fait que la grande distribution, principal client des entreprises de l'alimentation, est dominée par huit enseignes représentant 93 % des parts de marché, créant ainsi un déséquilibre du rapport de force et entraînant une érosion des marges.

## Des politiques publiques parfois inadéquates

Les politiques publiques actuelles présentent parfois des lacunes dans leur adaptation aux besoins et contraintes des PME et ETI. Bien que des soutiens soient disponibles, ils sont parfois difficilement accessibles à ce type d'entreprises, surtout pour les acteurs les plus modestes.

Le manque de visibilité, la complexité des dossiers et les délais très courts rendent souvent difficile pour les PME et ETI de répondre aux appels à projets ou aux marchés publics. En conséquence, ces entreprises ne sont pas toujours équipées ni structurées pour faire face à ces exigences.

# ETI et PME françaises de l'alimentation : les 10 propositions de l'ADEPALE pour relever les défis des transitions et de la compétitivité

Plusieurs mesures ont été identifiées par l'ADEPALE afin d'apporter le soutien politique, réglementaire et financier nécessaire pour la réussite des PME et ETI de l'agro-alimentaire :

## 1. Réformer le pilotage et la représentation des entreprises de l'alimentation.

### Contexte :

Les entreprises de l'alimentation sont confrontées à des enjeux spécifiques qui tiennent de la sécurité alimentaire. Il est important qu'une gouvernance puisse élaborer des politiques adaptées en assurant une représentativité équilibrée incluant les PME/ETI. Sur l'enjeu de décarbonation en particulier, une gouvernance et un pilotage spécifique pour les PME et ETI des IAA, proche du terrain, permettraient une plus grande efficacité.

### Plan d'action :

- Créer au sein de l'État une instance de pilotage dédiée à l'agroalimentaire
- Nommer un interlocuteur ministériel unique pour l'IAA
- Offrir une meilleure représentation des PME et ETI au sein des instances de concertation
- Renforcer la formation et le soutien à l'expertise dans le domaine des IAA
- Dédier le prochain Conseil National de l'Industrie aux enjeux de décarbonation et d'investissement des PME et ETI

## 2. Concrétiser le fonds public/privé IAA pour le financement des transitions des PME/ETI

### Contexte :

Le Gouvernement a annoncé en mars 2023 le lancement d'un Plan de soutien aux industries agroalimentaires. Ce plan prévoit notamment la création d'un fonds public-privé doté de 500 M€ pour accompagner la consolidation de la filière, la croissance des PME agroalimentaires et la transition écologique du secteur. Indispensable pour les PME et ETI du secteur, ce plan doit maintenant être décliné et lancé.

### Plan d'action :

- Finaliser la concertation visant à définir les objectifs et la gouvernance de ce fonds
- Lancer le fonds au 1<sup>er</sup> semestre 2024
- Mettre en place un comité de pilotage associant experts, fédérations professionnelles et pouvoirs publics pour assurer le suivi du déploiement du fonds, tirer des bilans réguliers et réajuster si besoin les critères de sélection

### 3. Créer un fonds spécifique de soutien à la décarbonation des PME et ETI alimentaire

#### Contexte :

Le besoin d'investissements pour répondre aux objectifs de la Stratégie nationale bas carbone est estimé à 10/15 milliards d'euros d'ici 2050 pour les PME et ETI de l'IAA. Un soutien de l'État, en complément des dispositifs existants, permettrait d'amorcer ces investissements nécessaires. Cet appui pourrait prendre la forme d'un fonds de soutien de 200 millions d'euros sur les 3 prochaines années.

#### Plan d'action :

- Créer un comité de suivi avec les représentants de la filière
- Répartir le fonds à 90% sous forme de subventions (opéré par BPI), 10% en financement de crédit d'ingénierie pour appuyer la structuration de projets et le dépôt de candidatures (opéré par l'ADEME)
- Dépôt de dossier avec 4 vagues d'appels à projets par an et approche régionalisée pour faire la promotion du dispositif et inciter les industriels à lancer des plans

### 4. Concevoir une liste « French Food PME / ETI » pour renforcer leur visibilité

#### Contexte :

Les PME et ETI des IAA sont peu reconnues à l'échelle nationale contrairement à certains segments qui bénéficient d'une mise en valeur par l'État via l'appartenance à une liste (AgriTech, FoodTech...). Créer une liste de PME/ETI de l'IAA permettrait de renforcer leur visibilité pour y attirer les investissements et créer ainsi un cercle vertueux. De manière plus générale, comme cela a pu être mis en place pour la « French Tech », la création de ce label, accompagné d'actions de promotion, permettrait de revaloriser l'image et l'attractivité du secteur.

#### Plan d'action :

- Créer un comité consultatif dédié composé de représentants des IAA et experts en transmissions d'entreprise
- Mettre en place un processus de sélection transparent incluant des critères de pérennité d'entreprise, potentiel de croissance, impact sur le patrimoine et capacité à innover
- Donner accès aux entreprises sélectionnées à des financements adaptés, et des programmes sur mesure d'accompagnement et de mentoring par des experts
- Lancer des campagnes de promotion auprès du public

## 5. Moduler les subventions selon les spécificités des secteurs

### Contexte :

Dans les appels à projets communs à toute l'industrie, les taux de subventionnement sont les mêmes, quel que soit le secteur concerné. Or, les capacités d'investissement sont radicalement différentes. Pour les entreprises avec des marges fortes, ces subventions représentent un effet d'aubaine, car elles sont déjà en capacité d'investir. Pour les entreprises alimentaires, et en particulier les PME et ETI, c'est un véritable effet de levier sans lequel certains investissements ne seraient pas finançables. Il apparaît donc nécessaire de différencier les taux de subventionnement selon les capacités d'investissement des différents secteurs.

### Plan d'action :

- Poursuivre et accélérer les travaux engagés pour la simplification des appels d'offres, appels à manifestation d'intérêt et autres guichets d'aide en faveur des PME
- Confier à l'Inspection générale des finances une mission de préfiguration d'un dispositif permettant de moduler les taux de subventionnement en fonction des taux de marge ou des capacités d'investissement des différents secteurs.

## 6. Régionaliser la mise en œuvre du plan France 2030

### Contexte :

Le Plan France 2030 a pour ambition de favoriser le développement des territoires pour un meilleur accès à l'innovation et accroître la compétitivité tout en adoptant des pratiques responsables. La régionalisation de ce plan permettra un rééquilibrage de l'attribution des aides en faveur des régions dans lesquelles les PME / ETI de l'IAA jouent un rôle clé.

### Plan d'action :

- Développer un « fast-track » pour l'agrandissement et le développement des sites de production dans l'industrie alimentaire afin d'accompagner la structuration des filières agricoles
- Élargir le mandat de la Commission interministérielle
- Promouvoir la nomination de commissaires au redressement productif
- Promouvoir la coordination des politiques de développement économique régional



## **7. Adapter et développer les compétences aux transitions écologiques et numériques et pourvoir aux besoins de main-d'œuvre des entreprises**

### Contexte :

Les IAA éprouvent des difficultés à recruter à tous les niveaux de poste. Cela menace leur compétitivité, la préservation des savoir-faire, la modernisation numérique, robotique et écologique, et donc la création de valeur dans les territoires à moyen et long terme.

### Plan d'action :

- Unifier et simplifier les soutiens existants d'aide à l'embauche
- Lever les freins à la mobilité des salariés au travers d'une politique d'aide aux logements
- Augmenter le nombre de volontariats territoriaux en entreprises
- Faciliter le recours à la main-d'œuvre étrangère pour les métiers en tension
- Mener une campagne de communication grand public sur les métiers des industries alimentaires
- Réaffecter une partie de la contribution unique à la formation professionnelle au financement des plans de développement des compétences des PME et ETI
- Rediriger des fonds de reconversion vers les métiers des IAA
- Faciliter l'accès au CDI de projet pour accompagner les transitions
- Supprimer les cotisations sociales sur les heures supplémentaires

## **8. Renforcer la coopération entre PME/ETI, recherche scientifique et enseignement supérieur**

### Contexte

La R&D et l'innovation sont clés pour répondre à la fois aux enjeux de compétitivité et aux enjeux de la transition alimentaire. PME et ETI, du fait de leurs capacités d'investissements limitées, ont besoin de soutien et d'accompagnement pour renforcer leurs efforts de R&D. Un soutien à la collaboration entre entreprises, centres et instituts techniques, et la recherche académique, permettrait de faire émerger des solutions.

### Plan d'action :

- Soutenir le lancement de plateformes de recherche et d'innovation associant les entreprises alimentaires, leurs centres techniques et la recherche académique (à l'image de ce qui a été fait dans le cadre du Grand Défi « Ferments du futur »).
- Encourager la collaboration entre étudiants et entreprises

## 9. Favoriser le partage d'expérience au sein des PME et ETI de l'agroalimentaire sur l'innovation aux transitions

### Contexte :

PME et ETI de l'IAA éprouvent des difficultés à passer un seuil de dynamisme afin de gagner en performance et en compétitivité. Pour cela, des outils de financement spécifiques doivent être plus accessibles en plus de conseils et de collaborations synergiques promouvant l'innovation et permettant d'opérer progressivement cette transition.

### Plan d'action :

- Déployer une campagne d'information destinée aux TPE/PME sur les aides publiques et transformations à anticiper
- Promouvoir la simplification et l'élargissement de l'accès aux prêts verts publics
- Créer des plateformes d'innovations collaboratives entre acteurs
- Promouvoir la collaboration avec les start-ups
- Développer des programmes de conseil en innovation

## 10. Mettre à jour la définition des PME

### Contexte :

Les seuils de définition des PME (250 salariés/50 millions de chiffres d'affaires annuels) ont été intégrés dans la loi en 2008 et n'ont jamais fait l'objet d'actualisation depuis. L'environnement économique a pourtant sensiblement évolué depuis cette période. Ne répondant plus aux critères officiels de définition des PME du fait de l'inflation, un certain nombre de petites ETI sont de fait exclues des nombreux dispositifs d'aide et de soutien aux PME.

### Plan d'action :

- Porter au niveau européen une proposition de révision des seuils de définition des catégories d'entreprises et en particulier des PME.

# L'ADEPALE : la voix des PME et ETI françaises de l'alimentation

## PME et ETI transformatrices en France des filières agricoles et de la pêche

Créée en 1980, l'ADEPALE est l'une des principales fédérations professionnelles représentant les entreprises de l'alimentaire. Elle représente les PME et ETI transformatrices en France des filières agricoles et aquatiques. Au cœur de la chaîne alimentaire française, ces 3 000 entreprises représentent 57 % du chiffre d'affaires (112 milliards d'euros) et 64 % de l'emploi (286 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs.

L'ADEPALE réunit une trentaine de métiers représentés au sein de six syndicats et fédérations<sup>1</sup> dans les rayons épicerie (conserves de poissons, de légumes ou de fruits, confitures, compotes, foie gras, fruits au sirop, plats cuisinés, riz, légumes secs...), produits frais (produits traiteur et traiteur de la mer, fruits et légumes frais prêts à l'emploi) et produits surgelés.

## L'ADEPALE : une vision et des valeurs

L'ADEPALE représente et défend une certaine vision de l'industrie alimentaire française : celle des entreprises alimentaires à taille humaine, fortement ancrées dans les territoires, et dont les centres d'intérêt et de décision se trouvent en France. À cet égard, l'ADEPALE adhère à la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises.

Véritables activateurs de filières agricoles, elles construisent des liens de confiance étroits avec les agriculteurs et les pêcheurs dont elles valorisent gustativement les matières premières. Les produits d'alimentation qu'elles fabriquent, à marque ou à Marque De Distributeurs (MDD), sont au cœur de l'alimentation quotidienne des Français.

À cet égard, les syndicats de l'ADEPALE sont membres des interprofessions, lieux de dialogue privilégié entre les maillons de la chaîne alimentaire

## L'ADEPALE : une raison d'être

L'ADEPALE fédère les PME et ETI de l'alimentation en France qui œuvrent au quotidien pour une alimentation saine et durable des Français.

Les PME et ETI de l'alimentation sont implantées dans les territoires, souvent en zone rurale. Leurs 286 000 salariés sont engagés dans la vie locale.

Ces entreprises sont transformatrices et motrices des filières agricoles et des produits de la mer.

---

<sup>1</sup> La Fédération des Industries des Aliments Conservés (FIAC), la Fédération Nationale des Légumes Secs (FNLS), Les Entreprises des Glaces et Surgelés (EGS), les Entreprises du Traiteur Frais (ETF), le Syndicat de la Rizerie Française (SRF), le Syndicat des fabricants de produits Végétaux Frais Prêts à l'Emploi (SVFPE)

Parce qu'elles répondent aux attentes des consommateurs, ce sont de véritables accélératrices des transitions.

Elles ont décidé de se rassembler en vue de défendre fermement les savoir-faire et les outils des PME et ETI implantées en France pour répondre aux défis de sécurité alimentaire - en quantité et en qualité - de notre époque.

Elles se sont rassemblées pour faire valoir la place essentielle des PME et ETI dans la souveraineté alimentaire, mais aussi dans la souveraineté industrielle.

Elles plaident pour un sursaut alimentaire, industriel et territorial.

L'ADEPALE défend un plan d'action dédié aux enjeux spécifiques de ces entreprises dans le cadre du prochain Comité Stratégique de Filière et en prévision d'un prochain Conseil National de l'Industrie.

Convaincus de la contribution de ces entreprises à la souveraineté alimentaire, à l'emploi partout en France et à la transformation environnementale de l'industrie française, les pouvoirs publics engageront une dynamique et des moyens à leurs côtés.

La France sauvera un tissu d'entreprises vertueuses et engagées qui sont autant de leviers pour préserver l'emploi dans les territoires, réussir la transformation environnementale et réindustrialiser le pays.

---

**Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de l'ADEPALE**  
vous remercient de votre attention.  
Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr)

The logo for ADOCOM-RP features the text 'ADOCOM' in a bold, serif font, with a red stylized graphic element above the 'O'. To the right, 'RP' is written in a smaller, sans-serif font.

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : [adocom@adocom.fr](mailto:adocom@adocom.fr) - site : [www.adocom.fr](http://www.adocom.fr)

Qualification : Agence Certifiée OPQCM